LYCÉE MARITIME
BOULOGNE-SUR-MER / LE PORTEL

PROGRAMME DE LA FORMATION CAEERS INITIAL – RS5860

Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et Radeaux de Sauvetage

Objectifs

En application de l'arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides

- Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
- Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage
- Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire
- Utiliser les dispositifs de repérage, de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques.
- Donner les premiers secours aux survivants

Public et pré requis

- Attestation de natation de 50m
- Aptitude médicale reconnue par le SSGM

Modalités techniques et pédagogiques

- Supports et matériels utilisés : documents écrits ou informatiques - enseignement théorique et exercices pratiques - Bossoir
- Documents remis : attestations

Programme

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES (12 heures) :

Les enseignements théoriques consistent à acquérir des connaissances portant essentiellement sur :

- La prise de responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
- Le fonctionnement du moteur d'une embarcation de sauvetage
- L'encadrement des survivants et la gestion des embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire

EXERCICES PRATIQUES (18 heures) :

- Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière de sauvetage
- Interpréter les inscriptions figurant sur les embarcations et radeaux de sauvetage quant au nombre de personnes qu'ils sont censés recevoir
- Donner des ordres corrects pour mettre à l'eau des embarcations et radeaux de sauvetage et y embarquer, pour s'éloigner rapidement du navire, manœuvrer les embarcations et radeaux de sauvetage et débarquer les personnes.
- Préparer et mettre à l'eau en toute sécurité les embarcations et radeaux de sauvetage
- Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge
- Récupérer en toute sécurité les embarcations et radeaux de sauvetage et les canots de secours
- Réenclencher correctement les dispositifs de largage en charge et sans charge
- Faire démarrer et fonctionner un moteur intérieur installé à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée
- Ramer et barrer, et gouverner au compas
- Manœuvrer une embarcation, un canot de sauvetage pour récupérer un homme à la mer
- Utiliser les divers éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage
- Gérer des appareils destinés à faciliter le repérage
- Utiliser le matériel radioélectrique portatif pour embarcations et radeaux de sauvetage
- Utiliser le matériel de signalisation, y compris les engins pyrotechniques
- S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de premier secours et les techniques de réanimation

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Région Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne
apave BCS Certification

LYCÉE MARITIME
BOULOGNE-SUR-MER / LE PORTEL

PROGRAMME DE LA FORMATION CAEERS INITIAL

Suivi et évaluation

- Modalités de suivi : attestation STCW
- Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

Durée et effectifs

- Durée : 30 heures
- Lieu : Boulogne-sur-Mer et Calais
- Effectifs : 8 stagiaires

Certificateurs : Ministère Chargé de la Mer

Date de certification : 1er janvier 2025

Tarif et contacts

- Le tarif de la formation s'élève à 750 euros.
- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning
- Possibilité d'un parcours individualisé, devis possible
- Financement : CPF, employeur, personnel… Nous contacter pour plus de renseignements.
- Téléphone : 03.91.90.00.90
- Mel : fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Région Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne
apave BCS Certification